



الدِّوَانُ الْأَمِيرِي

Amiri Diwan

دولة قطر • State of Qatar

**(Traduction non officielle)**

**Discours de**

**Son Altesse**

**Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani**

**Émir de l'État du Qatar**

**À**

**L'ouverture de la quatrième session ordinaire**

**De la première législature Correspondant à la**

**Cinquante-troisième session annuelle**

**Du Conseil Consultatif (Majliss Achoura)**

**Mardi 12 Rabi' Al-Akhir 1446 AH**

**Mardi 15 octobre 2024**

**Au nom d'Allah, le Très Clément, le Très Miséricordieux**

=====

**Chers Frères et Sœurs,**

Je vous présente mes sincères salutations et mes félicitations à l'occasion du début de la session annuelle de votre honorable Conseil, en vous souhaitant une session législative bien fructueuse. Je tiens également à vous saluer pour les efforts que vous avez déployés lors de la session précédente dans tous les domaines relevant du système législatif de l'État.

**Frères et Sœurs,**

Comme il est de coutume lors de notre réunion annuelle, je commence mon discours aujourd'hui en abordant les affaires économiques.

En dépit des prévisions de baisse de croissance entre 2022 et 2023, pour des raisons connues liées à la finalisation des projets de la Coupe du Monde et à l'achèvement des projets d'infrastructures de base et autres, l'économie locale a continué de croître au cours de l'année 2023. Les estimations ont montré une croissance de 1.2 % du PIB à prix constants soutenue par la croissance du secteur des hydrocarbures de 1.4 % et du secteur hors-hydrocarbures de 1.1 %.

Les estimations du Fonds monétaire international indiquent que le taux de croissance de l'économie locale sera de 2 % fin de l'année en cours, avec des taux de croissance augmentant à moyen terme entre 2025 et 2029 pour atteindre 4.1 % par an, grâce au soutien de l'expansion des projets de production de gaz, de projets d'industries manufacturières et des initiatives de la troisième stratégie nationale de développement.

Le taux d'inflation a également continué de baisser durant l'année en cours, atteignant 1,4% à la fin du mois de juillet, alors qu'il avait atteint respectivement 5% et 3% en 2022 et 2023, témoignant du succès des politiques fiscales et les mesures mises en place par l'État pour garantir la stabilité des chaînes d'approvisionnement, la disponibilité des produits de base et le contrôle des prix. Le Fonds monétaire international s'attend à ce que le taux d'inflation se stabilise autour de 2% à moyen terme.

L'État continue d'orienter les excédents budgétaires généraux vers la réduction de la dette publique et l'augmentation des réserves financières, afin de lui donner la capacité de répondre aux défis financiers qui peuvent surgir du fait des fluctuations des prix de l'énergie ou de tout autre défi économique.

L'État continue d'orienter ses excédents budgétaires généraux vers la réduction de la dette publique et l'augmentation des réserves financières afin de lui donner la capacité et la résilience et de répondre aux défis financiers qui peuvent survenir en raison des fluctuations des prix de l'énergie ou de tout autre défi économique.

L'État a réussi à réduire le niveau de la dette publique de près de 73% du PIB en 2020 à moins de 44% d'ici fin 2023.

Les politiques menées ont contribué à améliorer la notation de crédit de l'État auprès des agences internationales tout en maintenant des perspectives stables.

L'État tient à aligner la politique de dépenses équilibrées, qui ont amélioré sa situation financière au cours des dernières années, et le soutien de la croissance et le développement national. À cet égard, il a alloué les ressources financières nécessaires aux initiatives gouvernementales pour les années 2024 – 2028 selon les

priorités et conformément aux objectifs de la troisième stratégie nationale de développement et qui comprend le soutien aux secteurs du commerce, de l'industrie, des recherches, du tourisme, de la transformation numérique et des technologies de l'information, du développement des systèmes financiers et administratifs et la promotion du développement humain, dans le but de parvenir à la diversification et à la durabilité économique. Nous envisageons sérieusement d'investir dans ces secteurs. Cet intérêt doit s'accompagner d'un intérêt similaire pour le développement des compétences et des expertises humaines dans tous les domaines, de l'évaluation des travailleurs selon des normes de professionnalisme, d'efficacité et de qualité des résultats et pour le renforcement de l'éthique du travail et le développement de l'intérêt pour les affaires publiques.

### **Frères et Sœurs,**

Dans le cadre de la promotion de la production locale et des opportunités offertes au secteur privé, et après la mise en œuvre du programme de valeur locale dans les marchés publiques en août 2022, une directive a été émise pour viser un taux de croissance annuel d'au moins 10% de la valeur locale, élaborer des plans pour localiser les différents secteurs économiques et travailler à l'élaboration de mécanismes tels que des listes d'achats obligatoires et des contrats à long terme, tout en tenant compte de la qualité du produit local et de sa compétitivité par rapport aux produits importés.

L'État s'est efforcé de soutenir le secteur privé par l'intermédiaire de la Banque de Développement du Qatar et de partenariats dans des projets agricoles privés, ainsi que pour développer le secteur immobilier en soutenant sa stratégie de développement, et en lançant la plateforme immobilière de l'État qui améliore la transparence grâce à des données et l'utilisation de technologies de pointe, le tout

pour encourager les investissements locaux et internationaux dans le secteur immobilier.

Dans le cadre de l'engagement de l'État à respecter ses engagements environnementaux, le premier cadre de financement vert souverain de la région a été lancé conformément aux normes internationales les plus élevées dans le but de financer des projets durables et respectueux de l'environnement. Cela a été suivi par l'émission d'obligations vertes gouvernementales sur les marchés de dettes mondiaux, et les demandes de souscription ont dépassé, à leur apogée, environ six fois le volume de l'émission avec une large diversification géographique et institutionnelle, ce qui confirme la confiance des investisseurs mondiaux dans les performances financières et économiques du pays et ses orientations futures.

### **Frères et Sœurs,**

Nous accordons une attention particulière aux relations avec nos frères du Golfe et à la progression du processus d'intégration entre nous. À l'occasion de la présidence de l'État du Qatar de la session actuelle du Conseil de Coopération du Golfe, nous n'avons ménagé aucun effort, aux côtés de nos frères, les dirigeants des pays membres du CCG, pour soutenir notre marche dans le Golfe et faire avancer l'action commune de manière à répondre aux aspirations de nos peuples.

De manière générale, en ce qui concerne notre politique étrangère, nous avons toujours tenu à l'établir sur des constantes fondamentales et des principes stables en phase avec nos valeurs et reflétant notre appartenance islamo-arabe au Golfe, pour atteindre nos objectifs et nos intérêts nationaux et remplir nos engagements internationaux et un partenariat efficace avec la communauté internationale pour relever les défis mondiaux pour le bien de toute l'humanité.

Outre la recherche d'un équilibre entre les valeurs, les principes et les intérêts, notre politique étrangère repose également sur le réalisme politique et l'évaluation réaliste de ce que nous pouvons nous permettre de faire. Nous adoptons l'approche du dialogue et de la diplomatie préventive, nous soutenons les solutions politiques conciliantes et le règlement pacifique des différends et nous nous engageons dans la médiation chaque fois que cela est possible, ce qui requiert la flexibilité nécessaire pour remplir ce rôle.

Il ne vous est pas caché que notre région est témoin d'événements et de développements extrêmement sensibles et dangereux qui menacent la sécurité et la stabilité de la région et du monde entier.

La cause palestinienne reste au premier rang de nos priorités. Un an s'est écoulé depuis le début de l'agression brutale contre nos proches à Gaza et en Cisjordanie. Une année de destruction et de génocide sous la persistance de l'incapacité et de l'échec de la communauté internationale à mettre fin à cette vilaine guerre qui a violé toutes les valeurs qui unissent l'humanité, les chartes et normes internationales et les canons religieux.

Israël profite de l'inertie de la communauté internationale et de ses institutions et de la non mise en œuvre de ses décisions pour exécuter ses plans dangereux de colonisation en Cisjordanie, et a commencé à étendre son agression au Liban.

Nous nous sommes tenus et nous nous tenons encore aux côtés de nos frères en Palestine et nous avons appelé les institutions de la communauté internationale à mettre fin aux agressions et aux attaques israéliennes répétitives et à lever le siège injuste imposé au peuple palestinien.

Nous avons souligné que cette destruction ne servirait à rien vis-à-vis du peuple palestinien résistant et s'accrochant à ses droits légitimes. Israël, après tous ces massacres et ces destructions, n'aura d'autres choix que de se conformer à ce que la communauté internationale a convenu concernant la solution à deux états, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, et de s'engager à les mettre en œuvre, à accepter un État palestinien vivant côte à côte et à octroyer au peuple palestinien tous ses droits légitimes.

Le Qatar a déployé et continue de déployer des efforts intensifs avec ses partenaires pour un cessez-le-feu. Nous avons réussi à parvenir à un accord de trêve qui a été mis en œuvre en novembre dernier. Malgré les obstacles qui entravent les efforts de médiation, nous continuons de tout mettre en œuvre pour parvenir à un accord qui mettra fin à cette guerre et arrêtera l'effusion de sang de nos frères en Palestine, pour leur faire parvenir l'aide, libérer les prisonniers et les détenus, à condition que cela soit le prélude à une voie politique menant à la solution équitable.

Pour ce qui est de la question libanaise, nous réitérons notre condamnation des frappes aériennes et des opérations militaires lancées par les forces d'occupation israéliennes contre la république du Liban frère et qui ont coûté la vie à des milliers de civils et entraîné le déplacement de plus d'un million de citoyens. Nous avons mis en garde contre cette dangereuse escalade de l'agression israélienne, qui s'étend de jour en jour, et contre ses conséquences sur les pays voisins et la région.

L'issue la plus simple et la plus sûre pour mettre fin à l'escalade à la frontière avec le Liban était d'arrêter le génocide contre Gaza, ce que réclame la majorité de l'humanité. Mais Israël a délibérément opté pour étendre son agression afin de mettre en œuvre des plans préparés à l'avance dans d'autres lieux comme en

Cisjordanie et au Liban parce qu'il estime avoir la possibilité de le faire. Nous appelons à l'arrêt de l'agression contre le Liban et également à la mise en œuvre des résolutions internationales, y compris la résolution du Conseil de Sécurité n° 1701 de 2006

### **Frères et Sœurs,**

Le changement réfléchi constitue la voie fiable vers le développement, répondant aux aspirations des peuples et réalisant leurs intérêts. Il ne fait aucun doute que la constitution permanente de l'État du Qatar est la barrière juridique pour ces ambitions et ces intérêts. Et comme vous le savez tous, j'ai signalé dans mon discours lors de l'ouverture de la cinquantième session annuelle du Conseil de la Choura en 2021 que le Conseil des Ministres sera chargé de préparer les amendements juridiques nécessaires – y compris la législation de nature constitutionnelle- pour promouvoir l'égalité des citoyens et les présenter à votre honorable Conseil.

Le Conseil des Ministres a achevé la préparation d'un projet d'amendements constitutionnels et législatifs. Et sur la base de ma responsabilité et de mon devoir envers ma patrie et mon peuple pour le bien au présent et au futur. J'ai jugé que ces amendements répondent au plus haut intérêt de l'État, renforcent les valeurs de justice et d'égalité des droits et devoirs entre les membres de la société qatarienne. J'ai demandé à ce que les projets d'amendements constitutionnels, y compris un retour au système de nomination des membres du Conseil de la Choura soient renvoyés à votre honorable Conseil pour prendre les mesures nécessaires à leur égard conformément aux dispositions de la Constitution. Le Conseil des ministres prendra les mesures nécessaires concernant les modifications proposées aux lois et autres outils législatifs conformément à la loi.

Deux objectifs unissent les amendements constitutionnels et législatifs qui y sont liés : assurer l'unité du peuple d'une part, et l'égalité citoyenne en droits et devoirs d'autre part.

L'égalité devant la loi et dans la loi est le fondement de l'État moderne. Elle est aussi un devoir juridique, moral et constitutionnel. C'est l'équité commandée par Allah et nous n'acceptons autre qu'elle. Allah dit : « Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. »

Comme vous le savez, notre unité nationale a été la source de notre force, grâce à Allah le Tout-Puissant, face à tous les défis que nous avons affrontés. C'est pourquoi, lorsque nous passons en revue nos expériences, nous devons toujours mettre notre unité et notre cohésion au-dessus de toute considération.

## **Frères et Sœurs,**

Quant à l'élection du Conseil de la Choura, et plus précisément à l'élection des deux tiers de ses membres, elle a été prévue dans la constitution permanente de l'État depuis 2004, mais elle n'a pas été mise en oeuvre.

Et j'ai refusé de laisser subsister des dispositions de la Constitution en attente d'application. J'ai donc pris l'initiative de convoquer des élections. Pour être franc avec vous, j'ai appelé aux élections malgré les réserves de nombreux citoyens fidèles qui ont estimé qu'il y avait une grande logique dans la non application de cette clause.

J'avais dit à l'époque, depuis cette tribune et d'autres, que c'était une expérience et que nous l'examinerions, l'évaluerions et en tirerions des conclusions. Nous l'avons fait et avons tiré des conclusions qui nous ont amenés à proposer des amendements constitutionnels.

Notre système est un système d'émirat fondé sur la justice, la choura et l'état de droit. Il protège les droits et les libertés dans le cadre de l'état de droit. Le Conseil de la choura n'est pas un parlement représentatif dans un système démocratique dont le statut et les pouvoirs ne seront pas affectés que ses membres soient choisis par élection ou par nomination.

La relation de la population avec le gouvernement au Qatar est une relation civile directe, et il existe des normes et des mécanismes connus de communication directe entre la population et le gouvernement. Les honorables membres du Conseil de la Choura n'ont été nommés ou élus que pour discuter des lois et des activités du pouvoir exécutif indépendamment des intérêts privés et partiaux, en toute sagesse et raison clairvoyante, et pour présenter des recommandations à l'Émir. Et vous, vous le faites parfaitement. Cela ne change pas avec le changement du mécanisme du choix des membres de ce Conseil.

La Choura est l'une des formes les plus importantes de participation aux affaires publiques et elle perdurera.

Il existe de nombreux canaux de participation des citoyens et nous devons en augmenter le nombre, les intensifier et les enrichir. Le Tout Puissant dit : « Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance. »

Nous sommes tous des proches, au Qatar. La compétition entre les candidats à l'adhésion au Conseil de la Choura s'est déroulée au sein des familles et des tribus, et il existe différentes estimations quant aux répercussions d'une telle compétition sur nos coutumes, nos traditions, nos institutions sociales civiles et leur cohésion. Elle revêt un caractère identitaire que nous ne pouvons accepter, auquel on ajoute les circonstances qui peuvent en découler au fil du temps et dont nous n'avons pas besoin. L'expérience qatarienne a montré que les aspects positifs de nos institutions civiles n'étaient pas un obstacle au développement, mais plutôt un facteur qui y contribuait et a constitué une base solide qui nous a permis d'allier notre originalité et notre modernité.

Quand vous aurez discuté ces amendements, et que j'aurai reçu ce à quoi est parvenu votre honorable Conseil, et dans notre souci de voir tous les citoyens participer avec nous à la construction de l'édifice de l'unité nationale et à l'instauration de l'égalité des citoyens, et au renforcement de la participation populaire aux affaires publiques, les amendements constitutionnels seront soumis à un référendum populaire. Et j'invite tous les citoyens et les citoyennes à y participer.

### **Frères et Sœurs,**

Des jours comme ceux-ci, je me souviens avec fierté de nos ancêtres qui se sont accrochés à cette terre et ont lutté pour y survivre. Ils n'ont épargné aucun sacrifice, et certains d'entre eux ont été martyrisés en la défendant et ont construit une entité nationale dans des conditions environnementales et économiques des plus sombres. Je me souviens des épreuves difficiles que nous avons traversées ensemble avec succès grâce à notre foi, notre fermeté et la conscience de notre destin commun. Je revis la joie de nos réalisations et les sourires de nos fils et filles,



الدِّوَانُ الْأَمِيرِي

Amiri Diwan

دولة قطر • State of Qatar

conscient de notre responsabilité envers leur avenir. Ma conviction s'en trouve renforcée : rien ne peut remplacer la combinaison d'une volonté solide et d'une sagesse, et que nos valeurs, notre morale, notre humilité et notre patriotisme sont les sources de notre force et la justification de notre confiance dans l'avenir.

Le Tout-Puissant dit : « Et ceux qui répondent à leur Seigneur et accomplissent la prière, se consultent entre eux à propos de leurs affaires, et ils dépensent de ce que Nous leur avons accordé. »

En concluant mon discours, je ne peux que vous adresser mes sincères remerciements et vous souhaiter plein succès au service de ce pays, notre patrie à tous.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.